

DESCRIPTIF DE TERRAIN A BATIR

Loi S.R.U.

Article L.115-4 du Code de l'Urbanisme :

« Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif de ce terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat. »

LIMITES - Délimitation - Bornage

- NON DÉFINIES
 Nord Sud Est Ouest façades sur voie Autres :
 DÉFINIES juridiquement et matérialisées : DELIMITATION - BORNAGE

Nature de la limite Descriptif	Identité du(des) propriétaire(s) riverain(s) ou identification du(des) lot(s) riverain(s)	PROCES-VERBAL de DELIMITATION - BORNAGE ou PLAN à annexer à l'acte		Date du contrôle du bornage effectué par le Géomètre-Expert soussigné
		Date	Nom et adresse du Géomètre-Expert	
Limite NORD	Limite matérialisée par ...	##/##/202#	 AMÉNAGÉO GÉOMÈTRES EXPERTS • URBANISME • INGÉNIERIE Z & Jean-Marc PIERROT RUE DE CAEN - FALAISE - ARGENTAN 02.31.65.02.20 - contact@amenageo.fr www.amenageo.fr	
Limite SUD	Limite matérialisée par ...	##/##/202#		
Limite OUEST	Limite matérialisée par ...	##/##/202#		
Limite EST	Limite matérialisée par ...	##/##/202#		

Document Provisoire

Toutes les limites ont été juridiquement définies : la SUPERFICIE indiquée est GARANTIE : S = 606 m².

NB : Plan de division joint.

Une ou plusieurs limites n'ont pas été juridiquement définies : la SUPERFICIE indiquée n'est PAS GARANTIE.

Dressé le 2024, par Monsieur Guillaume DOLIGEZ, Géomètre-Expert à Pont-l'Évêque,



Lotissement

Permis d'aménager n° PA 014 304 23 D0003 accordé

Document Provisoire

LOT n°
12

Superficie totale : 606 m²

Cadastre : ZC n°16p et 26p Surface de plancher : 300 m²

PLAN DE VENTE



ZC.16p :
ZC.26p :

02 31 65 02 20
contact@amenageo.fr • www.amenageo.fr

Dossier n° : 3296-23



PONT-LEVEQUE • Bureau principal
9, Place du Bras d'Or
14 130 Pont-l'Évêque

CAEN • Bureau secondaire
102 Ter, Avenue Henry Chéron
14 000 Caen
Responsable : Guillaume Doligez

FALAISE • Bureau secondaire
44, rue Georges Clémenceau
14 700 Falaise
Responsable : Jean-Marc Pierrot

ARGENTAN • Permanence
Espace Bee Cowork - 1, rue de la Paix
61 200 Argentan
Responsable : Jean-Marc Pierrot
Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
Les autres jours sur rendez-vous

Successors de Gervais DOLIGEZ - Gustave LUBAC - Maurice BIZET - Michel BILLAUD - Raymond CLÉMENTEAU
SELARL au capital de 160 000€ - RCS Lisieux : 442 135 976 - TVA Intracom: FR764442135976 - NAF7112A - N°inscription OGE : 2002C200010

	Modifications	Date	Etabli par
A	Création	16.04.2024	L.R.

